

## Un nouveau lotissement communal : le Belvédère



Un nouveau lotissement communal : le Belvédère

Dans le cadre de sa politique de développement, afin d'offrir en permanence des possibilités de construction sur Pavie, la municipalité aménage un nouveau lotissement communal de près de 4 hectares.

Ce lotissement se situe avenue des Pyrénées, à mi-distance du cœur du village et du centre commercial de la Fontaine.

Légèrement en surplomb, il offre une vue imprenable sur la ville d'Auch et sa magnifique cathédrale, d'où son nom de « lotissement du belvédère »

Les travaux d'aménagement débuteront début mai pour s'achever vers la fin de l'année.

Ce lotissement comprendra vingt-neuf lots pour les particuliers et deux pour des logements sociaux. Pour respecter et enrichir l'environnement naturel du site, la municipalité a mis l'accent sur la qualité et la diversité des espaces verts à l'intérieur du lotissement.

Un large éventail de tailles et de prix des lots a été étudié pour faciliter l'accession à la propriété du plus grand nombre.

La commercialisation a débuté. Les superficies vont de 500 à 1,250 m<sup>2</sup> et les prix TTC de 26,000 € à 62,000 €.

Pour tous renseignements et réservations contacter la mairie de Pavie par téléphone au **05 62 05 25 46** ou par mail [accueil@mairie-pavie.fr](mailto:accueil@mairie-pavie.fr).

